

dans le *Times* de Nokomis donne certains détails intéressants dont je me permets de vous lire un passage:

L'étude a porté sur une région de quelque 400 milles carrés, bornée à l'ouest par la route 2, puis par une ligne est-ouest passant par Lockwood et se dirigeant vers le nord, à l'est par la route 20 et par une ligne allant de Govan à Stalwart vers le sud.

On a eu recours à plusieurs méthodes et techniques pour recueillir des renseignements sur les habitudes et les voyages des grues, et pour sonder la possibilité de diriger leurs déplacements.

Grâce à des observations au sol et dans les airs, on a pu se renseigner sur le nombre des grues et sur leur répartition dans la région. Au début de l'étude, on avait estimé à environ 1,000 le nombre des grues. A la fin de la deuxième semaine, le chiffre était de 5,000 et il a atteint 15,000 à la fin de la troisième semaine.

Un relevé s'étendant à une superficie de 80 milles et à quelque 285 champs ensemencés a révélé, le 31 août,...

C'est-à-dire une fois l'étude commencée,

...que les récoltes sur pied représentaient 24 p. 100 de la superficie, les récoltes engerbées 7 p. 100 et les récoltes terminées, 69 p. 100.

On a eu recours à des explosifs à l'acétylène dans plusieurs zones de retraites des grues pour les en chasser et les empêcher ainsi de se nourrir dans la région voisine d'un petit refuge.

On a tenté, à l'aide d'un avion, et même de deux et trois avions, de rassembler les grues. On voulait ainsi éprouver la valeur de la méthode de rassemblement des grues du haut des airs, pour les détourner des régions de récoltes où elles se nourrissent et les amener à s'établir dans des zones voisines où il y a de l'eau; on voulait aussi savoir s'il était possible de repousser les grues vers le sud le long de leur route de migration.

Je signale, pour l'information du ministre et de ses fonctionnaires, que même si l'on se plaint des dommages causés par les grues grises d'Amérique, nombreux sont ceux qui désirent pour ces oiseaux toute la protection possible. J'ai vu de mes yeux les dommages causés aux récoltes par ces oiseaux qui s'arrêtent quelques jours pour s'alimenter avant de poursuivre leur route vers le Sud, et je ne veux nullement minimiser ces pertes.

Il faudrait prendre des mesures pour prévenir ce pillage. Certains citoyens de la région ont émis l'idée—et je la transmets au ministre—d'agrandir le refuge d'oiseaux établi près du lac Last-Mountain. En fait, j'ai ici une lettre de M^{me} J. M. Rutherford, de Govan, qui écrit que ce refuge a été le premier refuge d'oiseaux sauvages au Canada et qu'il a été établi par le gouvernement fédéral en 1887. Sans trop de frais, il devrait être possible d'acquérir des terres avoisinantes pour transformer le refuge actuel en une grande réserve distincte sur l'une des principales routes de migration en Amérique, où les oiseaux sauvages pourraient se nourrir sans trop envahir les terres des agriculteurs. On pourrait ensemencer le refuge et entretenir aussi les marécages.

A propos de cette proposition, le *Times* de Manitou déclare que pareille mesure se-

rait avantageuse pour l'économie locale, parce qu'elle attirerait beaucoup de gens dans la région.

J'ai aussi vu dans le *Free Press Weekly* du 3 mai 1961 un article sur les travaux du gouvernement de l'Alberta dans le domaine du pillage des récoltes par les oiseaux sauvages. Je reconnais qu'il s'agit d'une question provinciale, mais j'ai cru devoir la signaler au ministre, parce qu'il pourra peut-être collaborer avec le gouvernement de la Saskatchewan de la même manière. Je cite un passage de cet article:

Cette année, lorsque les chasseurs prendront leur permis provincial, ils paieront un droit spécial d'un dollar, qui sera versé à une caisse d'assurance. Cette caisse servira à dédommager les cultivateurs pour les dégâts faits aux récoltes par le gibier et les oiseaux aquatiques migrateurs.

J'aimerais demander au ministre s'il pourrait nous exposer le programme de son ministère pour cette année en ce qui a trait aux grues.

M. Herridge: J'ai quelques brèves observations à faire au sujet de ce crédit. Je me suis toujours intéressé aux animaux sauvages, tout comme bon nombre de mes commettants, d'ailleurs. La conservation de nos oiseaux, de notre poisson et de la faune en général suscite beaucoup d'intérêt et à certains endroits cause même de l'inquiétude.

L'aménagement éventuel de barrages sur le fleuve Columbia a suscité beaucoup d'inquiétudes dans les Kootenays et, lors d'une récente réunion, tous les clubs de chasse et de pêche du Sud de la Colombie-Britannique, qui groupent au total 3,225 membres, ont adopté à l'unanimité une résolution pour s'opposer à l'aménagement du barrage appelé High-Arrow. Si j'ai pris la parole, c'est surtout pour signaler que, l'an dernier, ces clubs ont demandé que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial entreprennent, en collaboration, un examen de tous les aspects de ce problème, en particulier les répercussions qu'aura sur les poissons et la faune de notre région la mise en valeur de ces ressources hydrauliques. La question a été le principal sujet de discussion lors d'une réunion tenue à Creston et d'une réunion ultérieure qui s'est déroulée à Vernon il y a deux ou trois semaines. Lorsque le ministre prendra la parole, je l'invite à nous apprendre ce qu'est devenue la requête présentée, non seulement par le groupe de clubs de chasse et de pêche dont j'ai fait mention, mais aussi par la Fédération des clubs de chasse et de pêche de la Colombie-Britannique. Peut-être pourra-t-il nous dire quelles recherches ont entreprises conjointement les organismes des gouvernements fédéral et provincial sur ce problème qui revêt un tel caractère d'importance.